

**CENTRE DE FORMATION
AUX METIERS DE L'HYGIENE**
Enregistré sous le n°91-11-00945-11

TITRE DE LA FORMATION

Hygiène, Sécurité, et Maintenance des piscines ouvertes au public.

PERSONNES CONCERNEES

Responsable de site - Responsable hygiène et sécurité – Responsable qualité
Responsable technique - Intervenant technique.

OBJECTIFS

Appliquer les évolutions réglementaires du décret du 07 avril 1981 modifié en septembre 1981 qui fixe les normes d'hygiène et de sécurité dans les piscines publiques.
Circulaire 2009-286 pour les établissements de tourisme.
Code de la santé publique (article L-1332-1 et suivant)
Impliquer et responsabiliser l'ensemble du personnel intervenant.

CONTENU DU STAGE

La réglementation
Les dispositifs de protection
La qualité sanitaire de l'eau
Obligation de résultats
Les différents risques (Physiques, Chimiques et Bactériologiques)
Les fondamentaux du traitement de l'eau
Le carnet sanitaire
La maintenance
Le plan d'hygiène
Quiz

METHODE PEDAGOGIQUE

Moyens audio-visuels (vidéo projecteur),

DEROULEMENT DU STAGE

Durée : 1 journée 07 heures Horaires : 8h30 – 12h / 13h30 -17h00
Lieu : Centre de Formation TORT SA – Rue du Languedoc – 11200 LEZIGNAN-CORBIERES
Nombre de stagiaires : 10 personnes maximum
Formateur : Centre de Formation TORT SA
Coût : A définir

SUIVI ET EVALUATION

Un dossier est remis au stagiaire à l'issue de la formation,
Réalisation d'un quiz